

LES LOGICIELS LOGIQUEMENT LIBRES

Montpel'libre est un Groupe d'Utilisateurs GNU/Linux et Logiciels Libres qui promeut les logiciels libres, la culture libre et les communs numériques.

Montpel'libre se trouve à la jonction des secteurs d'activités du numérique, des industries créatives, de l'économie sociale et solidaire, de la responsabilité sociale et environnementale, du développement durable, de la recherche et formation ainsi que de l'éducation populaire, citoyenne et scientifique.

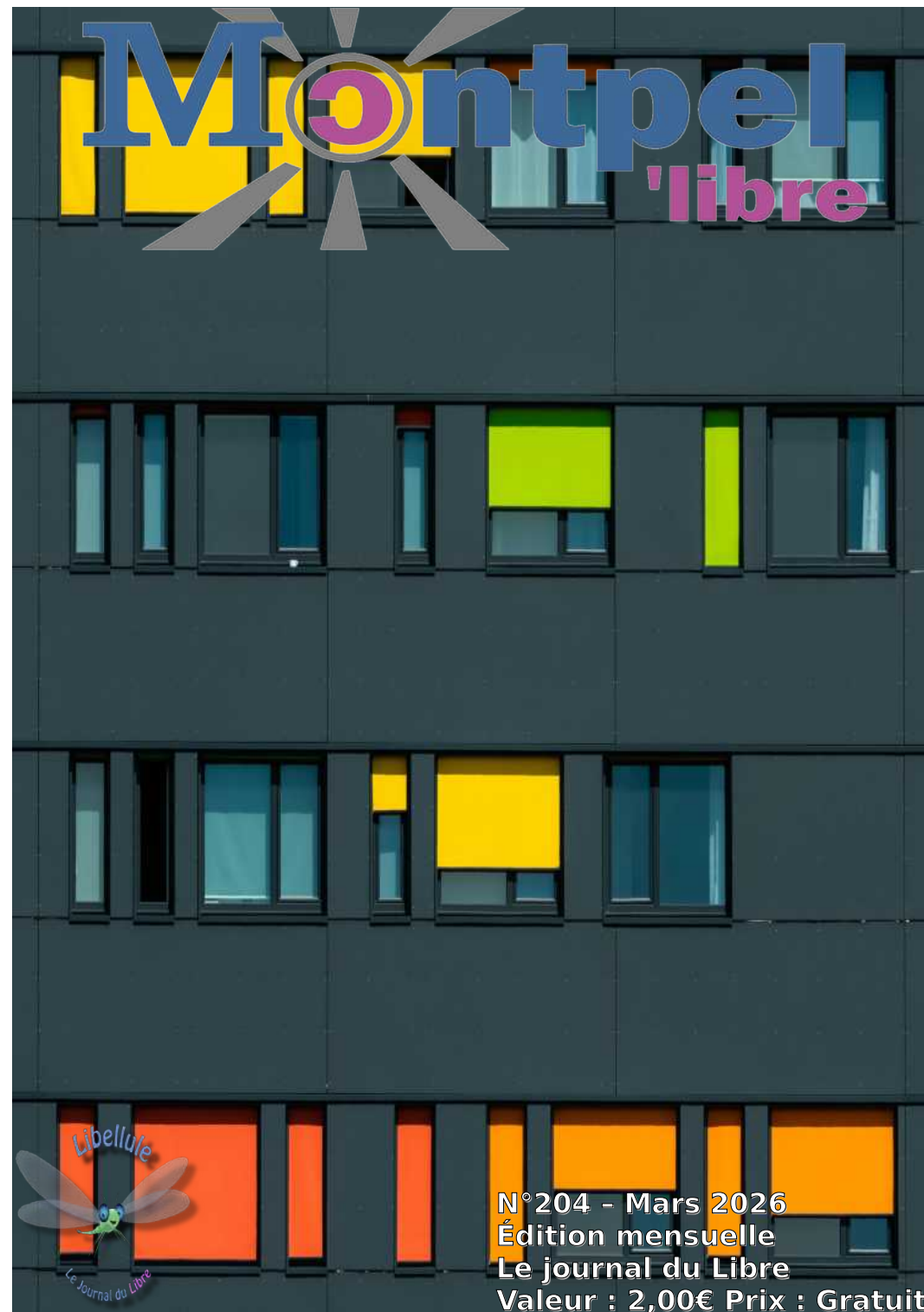
Elle s'adresse à l'informaticien comme au novice, au particulier comme au professionnel ou à l'étudiant et à un public de tout âge.

Montpel'libre exerce des activités multiples autour de six pôles : 1. Permanences, 2. Ateliers, 3. Conférences, Formations, Expertise, 4. Événementiel, 5. Technique, Sécurité, 6. Communication, Publication, TV, Radio. Elle s'articule autour de plusieurs groupes de travail : Quatre Libertés, la Linuxerie GNU/Linux, Groupao 2&3d, Groupia, Jerripartie Emmabuntüs, Framagroupie, HéroSM OpenStreetMap, Cabalhérault Wikipédia, Groupadaz...

Les logiciels libres se fondent sur 4 libertés : la liberté d'utiliser le logiciel, la liberté de copier le logiciel, la liberté d'étudier le logiciel, la liberté de modifier le logiciel et de partager les versions modifiées.

Libellule - Le journal du Libre	page 1
L'Édito - Rassembler la francophonie autour du logiciel libre	page 2
Le programme des activités de Montpel'libre	page 3
Offre d'emploi - Développeur Web Back-End Symfony (H/F)	page 4
Catalogue d'animations - Édition 2026	page 5
Bibliothèque - Livres, documentation, presse, magazines Info	page 6
Revendeurs et Partenaires Matériels	page 7
Information - L'ANSSI met à jour sa politique open source	page 8
Les Partenaires - Radio Aviva	page 9
Les communautés et groupes de travail - CLO Bujumbura	page 10
Le logiciel libre du mois - NIRD	page 11
Les activités - Activité : Pique-nique du Libre	page 12
Information - Licence publique de l'Union européenne	page 13
Information - Les logiciels de caisse libres sauvés	page 14
Offre d'emploi - Ingénieur de recherches analyse (Python et R)	page 15
Information - Signer le Pacte du Logiciel Libre	page 16
Événement - Jerri valentin partie	page 17
Librairie - Schizophrénie numérique	page 18
Calendrier - Fiche d'adhésion	page 19
Sommaire	page 20

Rédacteur en chef Pascal Arnoux. Rédaction et relecture Myriam Criquet, Thérèse Hategekimana. Illustrations Antoine Bardelli, André Vaz, Moussa Coulibaly, Bosco Shots. Ne pas jeter sur la voie publique.



[ÉDITO] Rassembler la francophonie autour du logiciel libre : l'édition 2026 des RAFL, un pont entre cultures, technologies et sociétés

Du vendredi 20 au dimanche 22 mars 2026 pour échanger informations et points de vue.

Des présentiels sont organisés dans plusieurs villes francophones : Abidjan, Bamako, Béjaïa, Ben Guerir, Bruxelles, Bujumbura, Conakry, Cotonou, Dakar, Hanoï, Lausanne, Lomé, Montpellier, N'Djamena, Niamey, Nouakchott, Ouagadougou, Sfax, Sherbrooke, Tananarive et Yaoundé, qui se lient en distanciel.

Un événement annuel, international, hybride et innovant

Pourquoi participer ? L'événement s'adresse à tout public :

Simple curieux, amateurs de logiciels libres, étudiants, geeks, experts, entrepreneurs, institutionnels, personnes engagées qui souhaitent avoir un éclairage sur un numérique libre : éthique, inclusif, durable, responsable, solidaire, sobre. Un accent particulier est porté sur la participation de la jeunesse.

Les Rencontres Amicales Francophones du Logiciel Libre (RAFL) sont devenues en l'espace de six éditions un rendez-vous incontournable pour toute la francophonie autour du numérique libre, durable et inclusif. Cet événement permet de découvrir, partager et contribuer à l'écosystème du logiciel libre, de la culture libre et des communs numériques. À travers des conférences, des ateliers et des démonstrations, les RAFL encouragent l'intelligence collective, l'innovation citoyenne et l'engagement éthique.

Les RAFL ont été pensées comme un espace ouvert pour découvrir, comprendre et pratiquer le Libre. Les objectifs sont de promouvoir les logiciels libres, la culture libre et les communs numériques auprès du grand public ; de créer un lien entre innovation technologique, inclusion sociale et culture ouverte ; et de soutenir les échanges internationaux entre chercheurs, développeurs, étudiants, institutions et citoyens.

L'événement se veut accessible à l'ensemble des citoyens : conférences, stands de découvertes, expositions et animations permettent de démystifier les outils libres et de mettre en lumière leur utilité dans la vie quotidienne, tant dans le cadre professionnel que personnel.

Montpellier est la ville d'où sont parties les RAFL en 2021, en mettant à profit son patrimoine, son dynamisme étudiant et ses infrastructures pour favoriser la rencontre et le partage des savoirs autour du Libre.

Les retombées sont significatives : une meilleure visibilité pour les acteurs locaux, un dynamisme associatif renforcé, et des initiatives qui perdurent après l'événement. Ces héritages irriguent encore aujourd'hui la démarche rafraîchie des RAFL.

[CALENDRIER]

Rassemblement de la francophonie autour du logiciel libre - 2026											
DATE	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME	THÈME
2026-03-20	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-21	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-22	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-23	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-24	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-25	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-26	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-27	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-28	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-29	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-30	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-03-31	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-01	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-02	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-03	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-04	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-05	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-06	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-07	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-08	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-09	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-10	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-11	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-12	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-13	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-14	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-15	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-16	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-17	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-18	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-19	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-20	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-21	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-22	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-23	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-24	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-25	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-26	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-27	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-28	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-29	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-04-30	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-01	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-02	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-03	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-04	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-05	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-06	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-07	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-08	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-09	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-10	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-11	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-12	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-13	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-14	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-15	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-16	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-17	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00	20h00 - 22h00	22h00 - 24h00	24h00 - 26h00	26h00 - 28h00	28h00 - 30h00	30h00 - 32h00
2026-05-18	10h00 - 12h00	12h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h00	18h00 - 20h00						

Schizophrénie numérique

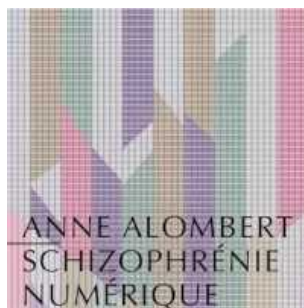
« Qu'elles soient imprimées, photographiques, cinématographiques, télévisuelles ou numériques, les technologies de l'esprit risquent toujours de devenir des technologies persuasives : en tant que conditions matérielles de la pensée, elles peuvent aussi se transformer en instruments de domination et de manipulation. Un psychopouvoir tend alors à s'exercer, qui décide des symboles diffusés et qui, plus profondément, canalise les attentions, les désirs et les motivations au point de conduire aujourd'hui à une industrialisation des esprits. »

Depuis l'émergence de l'informatique et de la cybernétique à la fin des années 50, jusqu'aux smartphones et autres objets connectés qui caractérisent aujourd'hui nos sociétés, les technologies numériques ont désormais envahi toutes les sphères de l'existence.

Nous n'avons pas encore pris la pleine mesure d'un tel bouleversement. À l'inverse, le modèle industriel de la Silicon Valley s'est imposé, à travers des dispositifs que leurs créateurs eux-mêmes ne semblent plus maîtriser. Alors que les discours transhumanistes ne jurent que par les progrès exponentiels des "machines intelligentes" ou de la "réalité virtuelle", on ne compte plus les études scientifiques décrivant la nocivité des écrans ou les dangers des réseaux sociaux. Les dispositifs numériques fondés sur la collecte massive de données et la captation des attentions des usagers ont aujourd'hui donné lieu à toutes sortes de psychopathologies qui semblent menacer les facultés de pensée. Et si le mythe d'une intelligence artificielle réalisée par la révolution numérique servait tout simplement à dissimuler ses conséquences désastreuses ? Comment sortir de cette schizophrénie numérique ?

S'il est aujourd'hui urgent d'abandonner la métaphysique transhumaniste qui identifie le cerveau à l'ordinateur et assimile l'esprit à un traitement de données, il ne peut s'agir pour autant de retomber dans une opposition classique entre l'humain et la machine. Bien au contraire : nos esprits ne sont pas dans nos têtes ou dans nos neurones, ils circulent entre les individus et les générations, à travers des milieux toujours à la fois techniques, symboliques et sociaux. D'où l'importance de prendre soin de nos milieux numériques et de ne pas laisser une poignée d'acteurs hégémoniques et privatisés s'en emparer. D'où la nécessité, autrement dit, de faire du numérique une question politique et de transformer les technologies qui contrôlent nos cerveaux connectés, en des technologies réflexives et contributives, susceptibles de faire communiquer nos esprits.

[Lire la suite](#)



[PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE MONTPEL'LIBRE]

Pour le mois de mars 2026

Di	01	Libellule Journal du Libre	Monde
Lu	02	Groupia Actualité de l'Obs IA 19h-21h Richter	Montpellier
Me	04	Radio FM-Plus 12h-13h Diffusion Entrée Libre	Hérault
Je	05	Dégafamisation Med Zola 17h18h30 Antigone	Montpellier
Sa	07	Jerripartie MAIF JPO EPF 9h-15h Nouveau-Saint-Roch	Montpellier
Lu	09	Wikipermanence Cabalhérou 19h-22h Richter	Montpellier
Je	12	Installe Distributions GNU/Linux 10h-12h Beaux-Arts	Montpellier
Je	12	Initiation Blender Med Zola 17h-19h Beaux-Arts	Montpellier
Je	12	Installe/Assistance GNU/Linux 18h30-21h IUT	Béziers
Lu	16	Permanence IA open source 17h00-18h30 LIRMM	Montpellier
Me	18	Installe/Assistance GNU/Linux 17h-19h Médiathèque	Mauguio
Je	19	L'Apéro des Quatre Libertés 19h-21h Richter	Montpellier
Je	19	Aprilapéro 19h-19h40 Richter	Montpellier
Je	19	FSFapéro 19h40-20h20 Richter	Montpellier
Je	19	Quadrupéro LQDN 20h20-21h Richter	Montpellier
Ve	20	RAFLL2026 EPF Nouveau-Saint-Roch	Montpellier
Sa	21	RAFLL2026 EPF Nouveau-Saint-Roch	Montpellier
Di	22	RAFLL2026 EPF Nouveau-Saint-Roch	Montpellier
Ma	24	Installe/Assistance GNU/Linux 15h-17h Médiathèque	Castelnau
Me	25	Rencontre HérOSM OpenStreetMap 19h-22h Richter	Montpellier
Je	26	Installe/Assistance GNU/Linux 18h-20h La Palanquée	Sète
Lu	30	Radio Aviva 16h-17h Enregistrement Équilibre	Hérault
Lu	30	Framapermanence 18h-21h Gare Saint-Roch	Montpellier
Lu	30	Installe/Assistance GNU/Linux 19h-21h Gare Saint-Roch	Montpellier

[OFFRE D'EMPLOI & STAGE]

Développeur Web Back-End Symfony (H/F)

[OpenStudio](#) recrute une ou un Lead Developer Web Back-End Symfony (H/F) pour ses agences du Puy-en-Velay ou de Clermont-Ferrand.

Depuis plus de 20 ans, OpenStudio accompagne ses clients dans la conception et le développement de sites et applications web sur mesure. En forte croissance, l'agence compte aujourd'hui plus de 80 collaborateurs répartis sur plusieurs implantations : Lyon, Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay et Toulouse.

Forte d'une culture open source et logiciel libre, OpenStudio place la qualité technique, le partage des connaissances et l'innovation au cœur de ses projets.

Spécialisé en développement web, avec une très forte culture de l'open source et du logiciel libre, nous construisons des sites et applications sur-mesure pour nos clients.

Au sein de nos agences, vous intégrerez une équipe technique organisée en squad Back-End, composée de développeurs et pilotée par un chef de projet.

En tant que Lead Developer Back-End PHP / Symfony, vous interviendrez sur des projets à forte valeur ajoutée pour notre client principal.

Vos missions principales seront les suivantes :

- Prendre en charge les besoins exprimés par le chef de projet et les parties prenantes
- Analyser les tickets, évaluer les enjeux techniques et proposer des solutions adaptées
- Participer activement à la conception, à la modélisation et à la définition de l'architecture applicative
- Rédiger et contribuer aux spécifications techniques
- Encadrer et accompagner les développeurs back-end dans leurs travaux
- Participation active aux codes reviews
- Garantir la qualité, la maintenabilité et la performance des développements
- Assurer le développement back-end en PHP / Symfony sur les fonctionnalités clés

Vous jouerez un rôle central dans les choix techniques et serez force de proposition sur les bonnes pratiques et l'évolution des applications.

Type d'emploi : Temps plein -CDI

Rémunération : En fonction de l'expérience. Fourchette du poste entre 44 000 et 48 000

Avantages : Télétravail 3 jours par semaine, Mutuelle prise en charge à 100% par l'employeur.



[ÉVÉNEMENT] Jerri valentin partie

Jerripartie : montez vous-même votre ordinateur et repartez avec.

Samedi 07 mars 2026 de 9h00 à 15h00

EPF Montpellier - 21, boulevard Berthelot, 34000 Montpellier

En partenariat avec l'EPF École d'Ingénieurs, MAIF, API : Action of Public Interest, Docteur PC, Ayiyikoh, Blolab, Emmabuntüs, JMSI, Lilo, Montpel'libre, Ovillage, Senfablab, Ubunteam, YovoTogo, Youthlead.

Il consiste à ouvrir un jerrican, et y recomposer une tour en utilisant des composants qui fonctionnent d'ordinateurs mis au rebus. On s'affranchit ainsi des brevets liés aux châssis.

Une fois le jerri assemblé, on lui branche un écran, un clavier, une souris, puis on lui installe la distribution Linux Emmabuntüs, un système d'exploitation pour ordinateur de bureau, facile d'accès et prêt à l'emploi, libre, éthique, durable et responsable.

On obtient ainsi un ordinateur transportable avec lequel la personne qui l'a réalisé peut repartir. Il lui revient ensuite de le décorer, d'en prendre une photo, de nous l'envoyer et de lui donner un nom. Tous les mois, le plus beau jerri est élu.

Le matériel (ordinateur, clavier, souris, écran et logiciels) nécessaire pour monter plusieurs ordinateurs sont fournis par Montpel'libre et offerts aux participants, idéalement des familles.

Une Jerripartie, c'est du Do It Together : un véritable acte d'intelligence collective, qui tire son énergie d'un savoir collaboratif : chacun apporte ses compétences, son savoir-faire, son temps au projet.

Cette activité s'inscrit pleinement dans une démarche écoresponsable, car elle consiste à réutiliser des objets tels que jerricans, ordinateurs, etc.

Elle permet de sensibiliser le public, de façon ludique, à l'importance de l'éducation numérique, de la maîtrise des outils informatiques, de la lutte contre l'obsolescence programmée matérielle et logicielle, du reconditionnement du matériel informatique, et de l'utilisation de logiciels libres.

C'est pourquoi, en 2023, Montpel'libre a reçu le Prix du Fonds MAIF pour l'Éducation, dont l'objectif est de faire connaître et récompenser des initiatives associatives favorisant l'accès à l'éducation, en valorisant des actions innovantes et originales qui encouragent le partage des connaissances. Ces actions, d'intérêt général à vocation éducative, ciblent prioritairement un public défavorisé, notamment en raison d'un handicap ou d'une situation sociale difficile.



[INFORMATION] Signer le Pacte du Logiciel Libre

À l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026, l'April propose aux personnes candidates de signer le Pacte du Logiciel Libre afin de marquer leur engagement, si elles sont élues, à promouvoir et défendre une priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts au sein de leurs collectivités.



Le pacte est également disponible en brochure, de manière à pouvoir l'imprimer et le plier dans un format 4 pages. Le fichier ODT est également disponible.

Le pacte du logiciel libre est une initiative de l'April qui remonte à l'élection présidentielle de 2007. À l'occasion des élections locales à venir, le pacte a évolué pour être plus représentatif des enjeux.

Le pacte pour les élections municipales et communautaires de mars 2026 est construit autour de trois objectifs complémentaires :

Donner la priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts, qui est l'ambition historique de l'April. Avoir recours à des logiciels propriétaires doit rester une exception dûment justifiée, dans le respect d'une stricte procédure de définition des besoins. Une priorité qui est compatible avec le droit de la commande publique – chose confirmée par le Conseil d'État depuis 2011 – et matériellement possible puisqu'il existe à présent des logiciels libres en mesure de répondre à la majorité des besoins des collectivités.

Défendre et promouvoir une informatique émancipatrice. Le logiciel libre participe à la préservation des libertés fondamentales dans une société informatisée, au partage du savoir et à l'accès éclairé au numérique pour toutes et tous. Que ce soit dans les écoles dont elles ont la charge, comme dans l'ensemble des lieux d'accueil du public qu'elles peuvent être amenées à gérer, les collectivités ont un rôle important de sensibilisation et d'accompagnement à exercer.

Contribuer à la pérennité des logiciels libres utilisés. Les collectivités doivent contribuer au maintien, à la documentation et au développement des solutions qu'elles utilisent. Un travail et un investissement mutualisables, notamment avec d'autres collectivités, au bénéfice de toutes et tous, d'autant plus pertinent et durable qu'ils s'inscrivent dans une politique formalisée de contribution et de partage.

Chaque année électorale Montpel'libre et API : Action d'intérêt Collectif font signer les candidats dans les villes qu'elles animent : Béziers, Castelnau-le-Lez, Lodève, Lunel, Mauguio, Montpellier, Nîmes, Sérignan, Sète.

[Lire la suite](#)

[CATALOGUE D'ANIMATIONS]

Édition 2026

Vous trouverez sur cette page tous les atel'libres, événements, permanences, conférences, animations que nous proposons tout au long de l'année, ainsi que les activités susceptibles d'être organisées sur demandes.

Les activités récurrentes

- Aide, installation GNU/Linux à Béziers, Lodève, Mauguio, Montpellier et Sète.
- Modélisation et animation d'images 3D avec Blender à Montpellier.
- Permanence Wikipédia, à Montpellier.
- Enregistrer et publier son projet musical avec des logiciels libres de musique assistée par ordinateur à Béziers et Sète.
- Discussions autour des logiciels libres et des libertés numériques à Montpellier.
- L'Apéro des Quatre Libertés, Aprilapéro, FSF/FSFEapéro, Quadrapéro.
- Contributions et cartographies de cartes avec OpenStreetMap à Montpellier.
- Soirée pour se passer des GAFAM en Languedoc-Roussillon.
- Permanence d'accompagnement des entreprises à l'utilisation de logiciels libres à Mauguio.
- Matos Gratos, à Béziers, Lodève, Mauguio, Montpellier et Sète.
- Création artistique assistée par l'intelligence artificielle à Montpellier.
- Permanence Dégafamisation, à Montpellier.
- Émission de radio, à Montpellier.

Possibilités d'activités

- Installe Partie, conseil, aide et installation du système GNU/Linux.
- Jerripartie, construire soi-même son ordinateur avec des logiciels libres et un système GNU/Linux.
- Mapathon, cartographie participative en intérieur.
- Cartopartie, cartographie participative sur le terrain.
- Cinélibre, projection de film, documentaire avec débat.
- Opération Libre, événement citoyen et culturel, production de données en lien avec les collectivités.
- Wikicheese, Contribuer à l'enrichissement des pages Wikipédia.
- Autres, nous contacter.



[BIBLIOTHÈQUE]

- Schizophrénie numérique, Anne Alombert, Éd. Allia
- Ada & Zangemann. Ver. bilingue fr/en C&F éditions.
- Docker - Prise en main et mise en pratique sur une architecture microservices. Ed. ENI.
- La Conscience et ChatGPT : La nouvelle ère des conscientiques. Ed. Aux chasse livres.
- Livre Blanc : Open Source & Logiciels Libres Open Studio. Ed. OpenStudio.
- Ada & Zangemann. C&F éditions.
- Accessibilité web – accès libre. Éditions Eyrolles.
- Apprendre et maîtriser Apache. Édition O'Reilly International Thomson.
- CSS avancées vers HTML5 et CSS3. Éditions Eyrolles.
- Debian Squeeze GNU/Linux – Cahiers de l'admin. Éditions Eyrolles.
- Guide d'autodéfense numérique. Éditions Eyrolles.
- Hacker votre EeePC – accès libre. Éditions Eyrolles.
- La 3D libre avec Blender – accès libre. Éditions Eyrolles.
- Langage C. Éditions Micro Application PC Poche.
- Les bases de l'administration système. Édition O'Reilly International Thomson
- Linux – Entraînez-vous sur les commandes de base, LINUX – Principes de base de l'utilisation du système. Éditions ENI.
- Linux aux petits oignons. Éditions Eyrolles.
- Linux Coffret de 2 livres : Maîtrisez les commandes de base du système.
- Linux Installation – Administration. Éd. Micro Application – PC100 % Pratique.
- Pratique de MySQL et PHP. Édition O'Reilly International Thomson
- Programmation OpenOffice.org et LibreOffice. Éditions Eyrolles.
- Programmer en Java. Eyrolles Best.
- Raspberry Pi – Niveau débutant. Magazine Linux Pratique.
- Reprenez le contrôle à l'aide de Linux. Éditions Simple IT.
- Scenari (3) La chaîne éditoriale libre – accès libre. Éditions Eyrolles.
- Sintel – Blender Foundation. The Durian Open Movie Project 4 DVD.
- SPIP 1.8 – accès libre. Éditions Eyrolles.
- Tears of Steel – Blender Foundation. Projet Mango 4 DVD.
- Ubuntu Administration d'un système Linux. Éditions ENI.



[OFFRE D'EMPLOI & STAGE]

Ingénieur de recherches analyse de données en séquençages cellules uniques – H/F (Python et R)



Mission principale :

L'ingénieur-e de recherches recruté-e aura pour mission la mise en place, l'intégration et le maintien de pipelines automatisés pour le traitement de données issues du séquençage en cellules uniques, en lien étroit avec la plateforme technologique correspondante et les équipes de bioinformatique de l'IHU Immun4Cure.

Il/elle participera également à la conception, à l'évolution et à l'alimentation de la base de données centrale de l'IHU pour les données de séquençage en cellules uniques, ainsi qu'à la mise en œuvre d'outils de contrôle qualité des données.

À terme, le poste évoluera vers l'analyse de jeux de données en cellules uniques afin de soutenir les projets de recherche des équipes de l'IHU.

Activités principales :

Implémenter des pipelines automatisés de traitement de données de séquençage en cellules uniques en combinant logiciels constructeurs et logiciels libres.

Intégrer les pipelines à la plateforme multimodale de l'IHU : insertion des données dans la base de données centrale, dépôt des fichiers dans l'architecture de représentation des données, suivi des versions logicielles et des bases de données de référence.

Participer au design et à l'évolution de la base de données centrale pour les données de séquençage en cellules uniques.

Mettre en place des outils de suivi et de contrôle qualité des données, avec enregistrement d'indicateurs dans la base de données centrale.

Coordonner les pipelines spécifiques aux données des récepteurs de cellules B avec la plateforme IMGT.

Générer les logs, métadonnées et la documentation nécessaires au suivi des traitements et à l'assurance qualité

Participer aux réunions de coordination avec les bioinformaticiens de l'IHU et les plateformes technologiques.

Connaissances :

Programmation en Python et R.

Algorithmique et statistiques, incluant statistiques multivariées et méthodes de machine learning.

Principes du séquençage en cellules uniques et/ou spatial.

Bases de cytométrie.

Connaissances en immunologie.

Expériences souhaitées :

Expérience en bioinformatique et/ou en analyse de données de séquençage. (une expérience en séquençage en cellules uniques et/ou en immunologie serait appréciée.)

[Lire la suite](#)

[INFORMATION]

Les logiciels de caisse libres sauvés

Les logiciels de caisse libres sauvés. La loi de finances 2026, enfin votée, rétablit l'auto-attestation des logiciels de caisse, après un an de mobilisation. Les éditeurs de solutions libres peuvent enfin respirer. Plus qu'une victoire, c'est un soulagement pour le monde du logiciel libre de caisse. La mesure, inscrite à l'article 125 du projet de loi, met fin à une période difficile pour les éditeurs de logiciels libres, qui fut contraints de se plier à une certification obligatoire qu'ils jugeaient lourde et inadaptée à leur réalité. Une certification par organisme tiers est inadaptée aux logiciels libres. Jusqu'en 2025, les éditeurs pouvaient certifier eux-mêmes que leur logiciel de caisse était conforme aux règles anti-fraude. Mais la loi de finances 2025 a tout chamboulé en imposant une certification par un organisme externe. Une procédure lourde, mal adaptée à la réalité du développement logiciel moderne, qui a frappé de plein fouet les petites structures et les acteurs du libre.

Ce changement de cap est particulièrement significatif pour l'écosystème des logiciels libres, qui privilégie la transparence, la contrôlabilité et la collaboration ouverte. En adoptant le principe de l'auto-attestation, le législateur reconnaît implicitement la valeur des logiciels libres, dont la vérifiabilité repose sur leur code source accessible à tous. Cela ouvre la voie à une meilleure intégration et adoption de solutions libres dans les secteurs réglementés, notamment grâce à leur capacité à être auditées, modifiées et adaptées par les utilisateurs eux-mêmes.

De plus, cette décision favorise la démarche de décentralisation et d'innovation ouverte, essentielles dans le contexte des logiciels de caisse. Contrairement aux systèmes propriétaires, les solutions libres permettent une vérification indépendante, assurant la conformité sans dépendre d'organismes de certification coûteux ou de long délai. En renforçant la confiance dans ces outils, la législation encourage la communauté à continuer à développer des solutions robustes, évolutives et respectueuses des principes de transparence et de souveraineté numérique. Cela s'inscrit parfaitement dans une vision moderne où la sécurité et la conformité ne doivent pas être compromises par des procédures administratives inadaptées, mais doivent s'appuyer sur la qualité intrinsèque et la traçabilité du code source ouvert.

[Lire l'article](#)



[REVENDEURS MATÉRIELS]

Bon ou mauvais vendeur ?

Le bon vendeur

Il indique le détail de tous les logiciels présents.
Il permet de lire les licences des logiciels avant l'achat.
Il offre le choix d'acquiescer ou non la licence d'utilisation des logiciels et des systèmes d'exploitation.
Il privilégie l'utilisation de matériels disposant de pilotes (drivers) et de logiciels libres.
Il certifie la compatibilité Linux des matériels vendus.

Vendeur moyen :

Il propose seulement une partie de ses produits selon nos bons critères (optionnels).

Il ne rembourse les logiciels qu'a posteriori et non dès l'achat.

Le mauvais vendeur :

Il ne vous révèle pas quels logiciels sont vendus avec le matériel que vous achetez.

Il ne vous permet pas de lire, et d'accepter ou non, les licences des logiciels qui sont éventuellement vendus avec le matériel que vous achetez.

Il ne révèle pas le détail des prix.

Il vous dit que certains logiciels fournis avec le matériel, comme Microsoft Windows, sont gratuits.

Il refuse de déduire du prix total le prix des licences des logiciels dont vous ne voulez pas.

Il vous vend en réalité un Windows, mais ne vous le dit pas.

Suivant ces critères, voici les établissements locaux pouvant répondre à ces recommandations :

Revendeurs

Docteur PC : Abidjan Côte d'Ivoire <https://docteurpc.ci/>

Cévennes-Libres : tous les jeudis de 11h00 à 15h00, salle des mutuelles, bâtiment U, route de Mende, Université Paul-Valéry Montpellier.

<https://cevenneslibres.net/>

Emmaüs : La Vieille Cadoule 34130 Saint-Aunès <https://www.emmaus-montpellier.fr/>

Medialogik : 8, avenue du Pont Juvénal 34000 Montpellier

<https://medialogik.pro/>

Microlinux : 7, place de l'église 30730 Montpezat - <https://www.microlinux.fr/>

Revendeurs par Internet

Keynux : <https://www.keynux.com/>

Linux préinstallé : <https://linuxpreinstallé.com/>

PC Vert : <https://pcvert.fr/>



[INFORMATION]

L'ANSSI met à jour sa politique open source

L'ANSSI s'engage de longue date au sein de l'écosystème open source, contribuant activement au renforcement de sa sécurité et à la diffusion de solutions numériques de confiance. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de promotion de l'innovation technologique et de la transparence au moyen de l'open source.

Afin de formaliser et de clarifier son approche, l'agence met à jour sa politique open source, structurée autour de quatre grands axes :

- publier des logiciels sous licences libres ;
- contribuer à des projets open source existants ;
- renforcer et structurer l'écosystème open source ;
- utiliser des solutions open source au sein de l'ANSSI.

En tant qu'autorité nationale en matière de cybersécurité, l'ANSSI entend ainsi jouer un rôle moteur au service d'un open source sécurisé, durable et bénéfique à l'ensemble des acteurs publics et privés.

Pour l'ANSSI, l'open source joue et doit continuer à jouer un rôle essentiel pour la maîtrise des solutions numériques, la sécurisation des chaînes logicielles, la protection et la résilience des systèmes d'information et des communs numériques, et le soutien aux technologies et solutions innovantes.

Ce parti-pris se fonde sur les possibilités qu'offre l'open source en termes d'adaptation, de maîtrise de la conception logicielle et de la chaîne d'approvisionnement, de pérennité, d'auditabilité, de portabilité et d'intégration. Le logiciel libre facilite le partage des connaissances, permet son évaluation par les pairs et tire profit de l'intelligence collective. Pour l'ANSSI, l'open source permet de développer les compétences indispensables à ses missions et indispensables à la maîtrise de technologies clés, et de les partager autour de cas d'usage spécifiques.

Dans ce contexte, consciente des limites de la « sécurité par l'obscurité » (faire reposer la sécurité d'un système sur le fait qu'un attaquant ne connaisse pas ses principes de fonctionnement), l'ANSSI défend le principe de « secure-by-design » (intégrer la sécurité dès la conception, a priori et non a posteriori) ainsi que celui d'« open-by-default » (ouverture des codes sources et des données) en veillant à ne pas exposer d'artefacts sensibles ou de configuration opérationnelles et en cohérence avec ses missions.

[Lire la suite](#)



[INFORMATION] Licence publique de l'Union européenne

La licence publique de l'Union européenne (EUPL pour European Union Public License) est une licence de logiciel qui a été créée et approuvée par la Commission européenne. Il s'agit d'une licence libre.



La Commission européenne, via son programme IDABC (Interoperable Delivery of European eGovernment Services to public Administrations, Business and Citizens), a souhaité diffuser à des administrations ses outils de communication. Afin de faciliter les échanges et les mutualisations, le besoin de donner sous licence libre les logiciels concernés s'est créé. L'idée d'une licence européenne libre venait de naître.

La licence a pour objectif d'être conforme aux différents droits d'auteur établis dans les 27 pays de l'Union européenne, lesquels utilisent principalement cette licence, afin de communiquer. De plus, elle vise à préserver l'interopérabilité (il s'agit de la capacité de matériels, de logiciels ou de protocoles différents à fonctionner ensemble et à partager des informations) avec les autres logiciels opensource, tels que ceux de la licence GNU, notamment avec des logiciels dont les administrations ont besoin également. Chaque pays membre peut alors jouir et partager des différents logiciels qui sont sous cette licence EUPL. Le fait qu'elle soit opensource permet au licencié de l'utiliser, de l'analyser et de l'adapter à ses besoins ainsi que de redistribuer le logiciel.

La licence EUPL est à la fois copyleft et compatible (ou interopérable au cas où une œuvre distribuée combine des sources obtenues sous diverses licences). Le principe du copyleft oblige le contributeur à accorder aux licenciés successifs les mêmes droits que ceux dont il a bénéficié. On peut donc supposer que cette licence est libre et qu'elle peut être utilisée avec d'autres licences libres.

La licence comporte plusieurs conditions comme l'interdiction d'utiliser une œuvre qui n'est pas autorisée par cette dernière. Il y a une clause résolutoire, si le licencié ne respecte pas une des conditions de la licence, il verra la licence être résolue, c'est-à-dire que l'on met fin aux droits du licencié et à la licence. Cela ne s'applique pas aux autres licences concédées, seulement à celle dont le licencié est fautif. Le licencié a la possibilité d'utiliser l'œuvre pour tout usage, a le droit de la reproduire et de la modifier, permettant ainsi la création d'œuvres dérivées (il s'agit des œuvres ou logiciels qui ont été créés sur la base de l'œuvre originale ou des modifications qui y auraient été appliquées), le droit de communiquer l'œuvre au public, et peut également la mettre à disposition de ce dernier, ainsi que faire des copies et des représentations publiques, de distribuer l'œuvre ou des copies, de la prêter ou de la louer et d'accorder des droits sur l'œuvre ou des copies par le biais de sous licence. S'il modifie la licence, le licencié doit le noter et ne doit pas effacer les mentions de propriété intellectuelle des auteurs précédents. [Lire la suite](#)

[LES ACTIVITÉS]

Activité : Pique-nique du Libre

Description :

Montpel'libre et ses partenaires vous proposent de nous retrouver comme chaque année toutes et tous, pour clore cette année très intense dans un esprit festif, à l'occasion d'un pique-nique. Où, les familles, enfants, curieux et bien sûr libristes sont les bienvenus.

Ce pique-nique traditionnel de fin d'année des libristes de toute la région est organisé pour boucler l'année dans la bonne humeur, évoquer les moments importants qui se sont déroulés dans l'année et ceux qui nous attendent à la rentrée. Ce traditionnel rendez-vous est devenu, au fil du temps et selon la presse, une véritable institution.

Nous serions heureux de compter sur votre présence à cet instant convivial et de partage de la communauté des Logiciels Libres et des Communs de la région.

Contenu de l'activité :

Pour ce repas partagé, apportez votre pique-nique, entrée, plat, dessert, sucré, salé, boissons... à votre choix, à partager avec les autres participants. Nous vous proposerons des jeux de plein air, pétanque, ballons, raquettes...

Nous parlerons de choses diverses et variées, des discussions sur les logiciels libres, la culture libre, les communs numériques, des projets libres.

Pas de réseau wifi, ni électrique, pensez à prendre des lampes.

Public visé :

Les familles, curieux, libristes ou toute personne intéressée par les logiciels libres et les communs.

Objectifs de l'activité :

Favoriser la convivialité, les rencontres et les échanges entre les participants. Promouvoir des logiciels libres, faire connaître les logiciels libres et leurs avantages au grand public, Nous pourrions partager nos connaissances et permettre aux participants de découvrir de nouveaux projets et d'apprendre les uns des autres.

https://montpellibre.fr/fiches_activites/Fiche_025_Montpellibre_Activite_Pique-nique_du_Libre.pdf



[LES PARTENAIRES]

Radio Aviva

Radio Aviva est une station de radio indépendante et associative basée à Montpellier, diffusant depuis ses studios situés dans le quartier des Beaux-Arts. Fondée en 1982, elle s'inscrit comme un acteur majeur de la vie locale, sociale, culturelle et sportive de la région. Forte d'une audience de plus de 50 000 auditeurs selon le dernier sondage Médiamétrie (janvier à juin 2014), elle couvre un bassin de plus de 500 000 habitants.



Radio Aviva participe activement à la promotion des logiciels libres, de la culture libre et des communs numériques. Ces actions se positionnent à l'intersection des secteurs du numérique, des industries culturelles et créatives, de l'économie sociale et solidaire, ainsi que des démarches responsables en matière sociale, environnementale et de développement durable. La station soutient également la recherche, la formation dans l'éducation scientifique, ainsi que l'éducation populaire, contribuant à la diffusion de pratiques numériques éthiques et ouvertes.

La programmation de Radio Aviva est résolument généraliste, visant un large public. Elle propose des émissions variées : actualités locales, cinéma, sports, santé, libre-antenne, divertissement, talk-shows, etc. La station attire principalement deux groupes démographiques : en journée (6h-20h), un public de plus de 30 ans, et la nuit (20h-6h), un public plus jeune, entre 13 et 40 ans.

Grâce à de nombreux partenariats avec des acteurs locaux tels que l'Académie de Montpellier (Rectorat), l'ONISEP, Pôle Emploi, l'ARS, la FNAC, les librairies Sauramps, ainsi que plusieurs salles de théâtre et de concert, Radio Aviva est un acteur clé de la communication sociale de proximité. La station organise également des rendez-vous dédiés aux services aux auditeurs dans des domaines variés : santé, consommation, environnement, droit, emploi, et bien-être animal.

La musique occupe une place centrale dans la grille de programmation, avec une volonté de présenter une scène musicale française et internationale, résolument pop, en plus de musiques électroniques en soirée. La station intègre également d'autres univers musicaux tels que jazz, musique classique ou musique israélienne, et entretient des partenariats avec des maisons de disques nationales.

Au-delà de ses missions d'information et de divertissement, Radio Aviva favorise l'échange et la convivialité, renforçant ainsi le lien social au sein du quartier. Elle constitue un espace où la diversité culturelle, la créativité et le partage sont valorisés, contribuant à l'émergence d'un média de proximité engagé et innovant dans le paysage régional.

Radio Aviva incarne un média local dynamique, soucieux de développer une approche responsable et innovante dans le domaine des médias et des technologies numériques. Son engagement dans la promotion des communs, des pratiques libres et de la culture participative en fait un acteur privilégié pour tous ceux qui s'intéressent aux enjeux technologiques, informatiques et culturels de demain.

[Lire la suite](#)

[LES COMMUNAUTÉS] CLO Bujumbura

Mon engagement pour la francophonie

Depuis bientôt trois ans, je me suis engagé à promouvoir la francophonie en Afrique de l'Est et mon engagement s'est construit au croisement de la langue, du numérique et du partage des savoirs. Cet engagement est guidé par une conviction simple : le français ne doit pas seulement être une langue de communication, mais aussi une langue d'innovation, d'accès au savoir et d'émancipation, notamment dans les pays africains où cette langue est souvent connotée et associée à la politique.

Dans cette logique, j'utilise et promeus les logiciels libres parce qu'ils correspondent pleinement à ces valeurs. Issus d'une philosophie fondée sur la liberté d'utiliser, d'étudier, de modifier et de partager, les logiciels libres dont LibreOffice favorisent la collaboration, la solidarité et la circulation des connaissances. Ils permettent à chacun, quelles que soient ses ressources, d'accéder à des outils numériques performants sans dépendre de solutions coûteuses ou fermées. Dans des contextes éducatifs et médiatiques francophones souvent marqués par des contraintes budgétaires, ces logiciels libres représentent pour moi une alternative crédible, durable et inclusive qui me permet de m'exprimer sans que ces contraintes budgétaires me restreignent.

Mon expérience m'a montré que les logiciels libres entretiennent une relation étroite avec la francophonie. D'une part, ils facilitent la production et la diffusion de contenus en français : plateformes collaboratives, outils de publication, de traduction, d'édition ou de formation sont largement accessibles et adaptables. D'autre part, ils renforcent la souveraineté numérique des communautés francophones, en leur permettant de créer, d'héberger et de gérer leurs propres contenus, sans dépendance excessive à des acteurs dominants anglophones.

À travers mes activités, je m'efforce de montrer que le français a toute sa place dans l'univers numérique libre : dans l'éducation, le journalisme, la recherche et l'engagement citoyen. Les défis sont nombreux, tels que la fracture numérique, le manque de formation ou encore la faible visibilité des ressources francophones, mais les réussites le sont tout autant, grâce à des communautés actives et solidaires.

Pour l'avenir, j'espère une francophonie plus audacieuse, qui investit pleinement le numérique libre, forme ses acteurs et valorise ses contenus. Une francophonie qui ne subit pas les transformations technologiques, mais qui les façonne, en français et pour tous.

Le Comité Local d'Organisation de Bujumbura est composée d'une coordination générale et d'un secrétariat assuré par Thérèse HATEGEKIMANA (Master en Didactique du FLE), Dr. Gilbert NIYONGABIRE (Président du Club RFI de Bujumbura) qui assure le budget et les partenariats, Jean Marie HATUNGIMANA (Doctorant) chargé de la communication, de la logistique, des relations publiques, de la gestion des salles et du support technique, Prosper NDAYIRAGIJE (membre du Club RFI de Bujumbura) responsable du programme, du suivi et de l'évaluation.

Pour plus d'informations sur mon engagement envers la francophonie, veuillez consulter : [Lire la suite](#)



[LE LOGICIEL LIBRE DU MOIS]

NIRD

À l'heure où la fin du support de Windows 10 nous rappelle notre dépendance technologique et nous oblige à faire des choix, un collectif enseignant issu de la forge des communs numériques éducatifs invite les établissements scolaires et les collectivités qui les accompagnent à s'engager progressivement vers un Numérique qui soit davantage Inclusif, Responsable et Durable, en rejoignant la démarche « [NIRD](#) ».

Au carrefour du double objectif de transformation numérique et de transition écologique, la démarche NIRD repose sur trois piliers :

Inclusion : accès équitable au numérique, réduction de la fracture numérique...

Responsabilité : usage raisonné et réflexif de technologies souveraines et respectueuses des données personnelles...

Durabilité : lutte contre l'obsolescence programmée par le choix de Linux pour l'équipement, maîtrise des coûts...

La démarche, en trois jalons (mobilisation, expérimentation et intégration), est pour le moment volontairement peu détaillée pour y être co-construite avec les participants. Elle s'adresse dans un premier temps aux enseignantes et enseignants intéressés en leur proposant de rejoindre un forum Tchap dédié pour échanger, mutualiser, témoigner et aider à engager leur établissement scolaire en tant que pilote de la démarche.

Condition nécessaire mais non suffisante, et parti-pris assumé, l'adoption concrète et graduelle du système d'exploitation libre Linux au sein de l'établissement scolaire constitue à la fois le socle et le premier levier de cette démarche. Pour équiper le parc informatique (mais aussi les familles ou les écoles alentours) en y menant notamment des projets de reconditionnement si possible avec les élèves. Pour ouvrir le champ des possibles pédagogiques. Pour engager petit à petit l'ensemble de l'établissement scolaire vers un usage frugal et qualitatif du numérique qui soit davantage aligné avec ses missions de service public.

Cette démarche s'inspire directement de la réussite du projet d'établissement NIRD du lycée Carnot de Bruay-la-Buissière qu'elle souhaite voir essaimer et passer à l'échelle, en fédérant les initiatives existantes et en suscitant de nouvelles initiatives parmi les écoles, les collèges et les lycées français.

Cette démarche spontanée n'a pas, pour le moment, de reconnaissance ou légitimité officielle. Elle provient du terrain et est dictée par un certain sentiment d'urgence. Nous mesurons l'ampleur de la tâche et rien ne pourra se faire à terme sans la mobilisation de nombreux acteurs, des enseignants jusqu'aux collectivités, et le soutien de l'institution.

